

Jeu 4 de questions posées

Accord-cadre relatif à la tierce maintenance applicative
du système d'information du Casier Judiciaire et des ser-
vices associés

« 2026_TMA_CASIER »



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Veillez trouver ci-dessous les questions posées par un des candidats et les réponses apportées par le Ministère de la Justice.

- En bleu : les questions du candidat
- En rouge : Les réponses du ministère de la Justice.

- 1- CCTP- 3.2.1.7- Le dimensionnement de l'environnement de production du CCTP (§ 3.2.1.7) n'est pas identique à celui du DAT (§ 6.7.2.1). Par exemple, le CCTP ne fait pas mention des VM Métier et Echanges pour les BDD Oracle. Les ressources allouées sont sensiblement plus importantes que celles indiquées dans le CCTP. Quel dimensionnement doit être pris en compte ?

Les candidats doivent se baser sur le CCTP. Le dimensionnement dans le DAT fourni en document d'information n'est pas à jour. En production, SGBD Métier et SGBD Echanges ne sont pas des VM mais des bases de données sur des serveurs partagés.

- 2- CCTP -7.9.1.1. , 7.9.1.2 , 7.9.1.3 , 7.11 PP 5.3.2 à 5.3.8 - Les environnements titulaire de développement, recette usine et tests de performance doivent-ils être opérés uniquement en heures ouvrées ? Si non: préciser plages étendues, astreinte ou périodes critiques.

Il n'y a pas d'exigence dans le CCTP. C'est à chaque candidat de proposer dans son offre le fonctionnement le plus adapté au contexte.

- 3- CCTP - 7.9.1.2., 7.9.1.3 , 7.11, PP 5.5.1 - Lors des campagnes de recette usine ou de performance, attendez-vous une disponibilité renforcée du support technique titulaire ? Si oui: préciser plages, durée, préavis et niveau d'accompagnement attendu.

Il n'y a pas d'exigence dans le CCTP. C'est à chaque candidat de proposer dans son offre l'organisation la plus adaptée au contexte.

- 4- CCTP 7.11 PP 5.3.2 à 5.3.8 ; 7.12 MF.08 à MF.16 - Des engagements de délai de prise en compte ou de résolution sont-ils attendus pour les incidents touchant les environnements titulaire ? Si oui: fournir ou préciser les niveaux attendus par criticité.

Il n'y a pas d'exigence dans le CCTP. C'est à chaque candidat de proposer dans son offre le fonctionnement le plus adapté au contexte.

- 5- CCTP - 7.8 ; 7.11 PP 5.3.2 à 5.3.8 - Les incidents techniques sur les environnements titulaire doivent-ils être saisis ou synchronisés dans les outils de gestion d'incidents du Ministère ? Si oui: préciser outil, processus, profils d'accès et niveau de détail attendu.

Non.

- 6- CCTP - 4.3.3 ; 7.9 - Les opérations de maintenance sur les environnements titulaire doivent-elles systématiquement respecter le préavis de 72 heures ouvrées lorsqu'elles peuvent impacter les accès ou travaux du Ministère ?

Oui.

- 7- Les projets utilisent la chaîne d'outils DevOps du Ministère de la Justice, appelée CODEO sur Openshift 3, ou son remplaçant sur Openshift 4 appelé ULMJ (Usine Logicielle du Ministère de la Justice) : à la date du démarrage du marché, est-ce que les deux versions d'openshift seront toujours actives pour le fonctionnement du marché ?

Les migrations sont en cours de CODEO / Openshift 3 vers ULMJ / Openshift 4 avec une cible à juin 2026. Au démarrage du marché, toutes les applications devraient avoir basculé sur ULMJ / Openshift 4.

- 8- Les licences Openshift (3 et/ou 4) doivent-elles être fournies par le titulaire ? Si oui, est-ce à ajouter dans le §7.8.4 du CRT ?

Oui, les licences Openshift doivent être fournies par le titulaire pour les environnements du titulaire. Oui, c'est bien un élément à préciser dans le paragraphe 7.8.4 du CRT.

- 9- Dans le bordereau de prix, sur la partie 1-B, quelle distinction faites-vous entre "Chaîne industrielle VM hors Base de données ORACLE" et "Chaîne industrielle mixte VM / Openshift hors Base de données ORACLE" : le 2ème cas correspond-il uniquement à OpenShift ?

Dans le premier cas, il n'y a pas d'Openshift en place pour l'application concernée et tous les modules sont sur VM. Dans le deuxième cas, Openshift est en place mais il peut rester des modules sur VM pour l'application concernée.

- 10- Dans le bordereau de prix, il est mentionné dans le cadre 1-B Acquisition : cela signifie-t-il que c'est au titulaire d'acheter les licences Oracles adéquates ? Et le cas échéant, quel type de licence (standard, Entreprise) ? Y a-t-il des options indispensables (Exemple : option RAC (Real Application Clusters))

Le titulaire doit acheter les licences Oracle adéquates. C'est au candidat de préciser les éventuels écarts entre ses environnements et l'environnement de production. La production fonctionne en mode RAC : les applications utilisent l'offre de service Bases de données Oracle du MJ qui s'appuie sur Oracle RAC, offre utilisée par différents SI au MJ.

- 11- 7.8.2 ; 7.8.3 ; 7.8.4 ; 7.9 ; 7.9.1.1 ; 7.9.1.2 ; 7.9.1.3 : Confirmez-vous que les licences des logiciels propriétaires nécessaires aux environnements du titulaire, notamment Oracle Database et Red Hat OpenShift, sont intégralement à la charge du titulaire, ou le Ministère autorise-t-il l'usage de ses contrats/licences existants en mode BYOL pour les environnements du titulaire, lorsque ceux-ci sont exclusivement dédiés à l'exécution du marché ?

Le titulaire doit prendre à sa charge les licences des logiciels Oracle et Openshift pour les environnements du titulaire. Le mode de contractualisation du titulaire avec ses fournisseurs est de la responsabilité du titulaire, du moment qu'il respecte CCAP et CCTP.

- 12- 3.2.1 ; 7.8.2 ; 7.8.4 ; 7.9 ; 7.9.1.1 ; 7.9.1.2 ; 7.9.1.3 : Confirmez-vous que la chaîne industrielle utilisée au démarrage du marché pour les applications Casier déployées sur OpenShift sera intégralement ULMJ / OpenShift 4 ? À défaut, pouvez-vous préciser les applications maintenues temporairement

sur CODEO / OpenShift 3, ainsi que la trajectoire et le calendrier de migration vers ULMJ / OpenShift 4 ?

Les migrations sont en cours de CODEO / Openshift 3 vers ULMJ / Openshift 4 avec une cible à juin 2026. Au démarrage du marché, toutes les applications devraient avoir basculé sur ULMJ / Openshift 4.

- 13- 7.8.2, 7.8.4 ; Annexe A10 CCT: Pouvez-vous fournir la spécification à jour ou un exemple représentatif d'un POM — Projet OpenShift Ministère — tel qu'utilisé dans la chaîne CODEO / OpenShift 3, incluant la liste des objets OpenShift attendus, les conventions de nommage et de paramétrage, les règles de versionnement, les contraintes de sécurité/RBAC/SCC et les éventuelles dépendances à des objets propriétaires OpenShift ?

Les POM (Projet OpenShift Ministère) sont des applications Openshift classiques composées de POD. Voir document "DI37_Règles de déploiement Openshift4_V1.0.doc".

- 14- 7.8.2, 7.8.4 ; Annexe A10 CCT : Pour les applications relevant d'ULMJ / OpenShift 4, pouvez-vous préciser le format de livraison attendu en remplacement ou en évolution du POM CODEO, notamment concernant le packaging Helm/YAML et les règles GitLab/ArgoCD ?

Le déploiement des applications dans Openshift 4 se fait avec un Chart Helm qui est appliqué par ArgoCD. Le MJ propose un template de référence utilisant des dépendances standards telles que mj-common et une pipeline de packaging prête à l'emploi.

- 15- 3.2, 5.1, 7.8, 7.9 ; annexes A10, DI32 : Concernant les serveurs Oracle Database 19c, pour les environnements de recette usine et de tests de performance, pouvez-vous confirmer s'il est nécessaire d'activer Oracle RAC ou d'autres options/packs? Le cas échéant, pouvez-vous préciser les options/packs attendus par environnement et par application concernée : ASTREA, GR, FIJAIS, FIJAIT

C'est au candidat de préciser les éventuels écarts entre ses environnements et l'environnement de production. La production fonctionne en mode RAC : les applications utilisent l'offre de service Bases de données Oracle du MJ qui s'appuie sur Oracle RAC, offre utilisée par différents SI au MJ.

- 16- 3.2.1, 7.8.1, 7.8.2, 7.8.4, 7.9.1, annexes DI09, DI32, DI36 : Pour les applicatifs et logiciels actuellement hébergés sur VM classiques pouvez-vous préciser lesquels sont disponibles sous forme d'image Docker maintenue? Le cas échéant, pouvez-vous également indiquer si un Dockerfile, ou toute autre forme de template permettant de capturer le contexte d'exécution, est disponible ?

Aucun n'est disponible sous forme d'image Docker maintenue.

- 17- 3.2.1, 7.8.1, 7.8.2, 7.8.4, 7.9.1, annexes DI09, DI32, DI36 : Pour les applicatifs et logiciels actuellement hébergés sur VM classiques, pouvez-vous confirmer si le socle d'hébergement actuel repose exclusivement sur VMware, notamment pour ECRIS, GR, FIJAIS, FIJAIT et REDEX ?

Le socle d'hébergement repose exclusivement sur VMware pour ECRIS, GR et REDEX. FIJAIS et FIJAIT sont en train de migrer en 2026 vers Openshift 4 / ULMJ. Une partie de l'adaptateur ECRIS fonctionne sous Openshift.

- 18- Dans l'annexe financière, dans l'onglet Décomposition, les lignes 2053 à 2074 servent à donner la décomposition de l'UO 4GPA. Cela laisse penser que le montant de l'UO 4GPA serait la somme des produits charge par profil / prix par profil.

Par contre, le CCTP indique "La valeur en PA de chaque User story / Enabler est directement proportionnel à l'estimation en story points à l'aide de la valeur unitaire d'un story point en points d'abonnement défini dans la table de prix." Et l'annexe financière, dans son onglet "BPU - Table des prix", ligne 152, pour l'UO 4GPA, il est indiqué "Forfait Initial en PA".

L'administration peut-elle confirmer ce qui est attendu en cellule K152, entre un nombre de PA ou montant en euros ?

S'il s'agit d'un nombre de PA, qu'est-il attendu dans l'onglet Décomposition pour l'UO 4GPA ?

Dans la cellule K152, est attendu le nombre de PA correspondant à 1 story point.

Dans l'onglet Décomposition, est attendu la liste des profils pour 250 story points. Le coût total de cette décomposition (somme des produits charge par profil / prix par profil) doit bien sûr correspondre au coût de 250 story points (250 fois le produit de l'UO 4GPA en PA et du coût du PA).

- 19- Enterprise Architect est mentionné comme futur outil pour la rédaction des spécifications fonctionnelles détaillées, à acquérir par le titulaire (§7.8.4) . Actuellement, il semble que les SFD d'ASTREA soient gérées via l'outil MEGA (cf DI04_ASTREA_Méthodologie d'exploitation des SFD_v1.0). Est-ce que la bascule sera finalisée lors du démarrage du nouveau marché ?

Oui, la bascule sera finalisée lors du démarrage du nouveau marché.

- 20- L'outil Eset est l'antivirus mentionné dans le CCTP. Les annexes d'architecture technique (ASTREA,) mentionnent Sophos ou iCAP : ceux-ci sont toujours d'actualité ? Et à installer sur l'environnement du titulaire ?

L'antivirus SOPHOS n'est plus utilisé par ASTREA. Il a été remplacé par ESET. La mise en place d'iCAP est à l'étude. C'est au candidat de préciser les éventuels écarts entre ses environnements et l'environnement de production.

- 21- Hazelcast est mentionné dans l'architecture "DI32_Socles techniques applicatifs_V1" pour l'application FIJAIS : quelle version doit être utilisée dans les environnements du titulaire : la version Community ou une version Entreprise ? Si c'est la version Entreprise, faut-il aussi évaluer son achat, et l'ajouter au §7.8.4 ?

Le ministère n'utilise pas la version Entreprise d'Hazelcast sur FIJAIS.

- 22- le CCTP mentionne Centreon, l'architecture de REDEX et les dossiers du GR citent également SYSLOAD comme outil de monitoring centralisé : qu'en est-il pour le démarrage du marché ?

Les outils de supervision utilisés par le ministère sont à ce jour Centreon, ITO (Elastic APM) et Grafana. SysLoad n'est plus utilisé.

23- Pouvez-vous confirmer que la solution Bdoc Suite (modules Design, Web, Edit, Online et Interactive), qui est l'outil central pour la production des bulletins sera bien décommissionnée et remplacée par OpenText pour le démarrage du prochain marché ?

Dans le même thème, le serveur éditique Archimed, outil payant doit il être pris en charge dans les outils à financer par le titulaire ?

Non, à date, il n'est pas certain que la bascule vers OpenText sera intégralement terminée pour le démarrage du prochain marché, même si la cible est fin 2026 / début 2027.

Archimed n'est pas un outil payant mais une solution réalisée en interne au ministère et qui propose une API SOAP en point d'entrée.

24- L'outil VTOM est l'outil d'ordonnancement mentionné dans le §7,10 dans les bonnes pratiques et aussi celui décrit dans les dossiers d'architectures des applications FIJAIS, FIJAIT et REDEX. Faut-il également le prévoir dans la liste des progiciels à acquérir dans le §7.8.4 ?

L'outil VTOM n'est pas à acquérir pour les environnements du titulaire.

25- L'outil Talend est explicitement mentionné comme l'ETL utilisé pour les batchs d'intégration de REDEX (DI29_REDEX_ArchitectureTechnique_V2.9) : quelle version (gratuite ou payante) est requise ?

REDEX utilise la dernière version gratuite de Talend, même si cette version est obsolète. Le remplacement de Talend fera partie des demandes de budget pour 2027.

26- Est-ce que l'usage du logiciel TOPAZE est toujours d'actualité et à installer sur les environnements du titulaire ? (et à financer ?)

Le logiciel TOPAZE devrait être arrêté cette année. Il n'est pas à installer sur les environnements du titulaire. Il a été remplacé par les appels à l'API PLINE/PLEX.

27- Le module PHONET est une bibliothèque native C déployée sous JBoss. Est-il fourni sous forme de binaire par le Ministère lors de l'initialisation ou le titulaire doit-il assurer sa maintenance évolutive (code source C) ?

Le module PHONET est en cours de migration vers Java cette année. Le titulaire devra assurer sa maintenance évolutive.

28- Le stockage objet Hitachi HCP est un composant structurant de l'architecture (DI36). Le titulaire doit-il disposer d'un accès ou d'un simulateur de cette API sur son environnement de recette usine (Cas 1) ?

Le titulaire ne disposera pas d'un accès à la baie de stockage du ministère. Il faut en effet prévoir de simuler cette API pour les environnements du titulaire.

29- 5.1, 6.4, 7.8, 7.9 Annexe financière 1-B - Pouvez-vous confirmer que les quatre cas de mise en œuvre des environnements décrits au CCTP sont à considérer comme des scénarios homogènes, applicables globalement au périmètre concerné, et qu'un chiffrage en cas X suppose que l'ensemble des applications et environnements associés relèvent de ce même cas X ?

Non, cela pourrait dépendre des applications.

30- 7.9., BPU 1-B – Pouvez-vous confirmer qu'il n'est pas attendu de décomposition par profil pour la partie 1-B - Mise en œuvre du cadre de fonctionnement technique chez le titulaire?

Le candidat n'a pas à détailler effectivement la décomposition par profil dans l'onglet du BPU, en revanche il est demandé au CRT de détailler le dispositif mis en œuvre dans ses locaux.

31- Architecte de Squad : dans le CCTP il n'est pas fait mention dans la tribu d'architecte de squad : devons-nous comprendre qu'il s'agit d'un architecte au sens 4.9 du cigref ou d'un lead tech agile (type concepteur développeur) ?

Le CCTP donne de la visibilité sur l'existant, sans présumer de l'organisation qui sera mise en place dans le cadre du nouveau marché. C'est au candidat d'indiquer dans son offre au CRT, les profils CIGREF des intervenants pour réaliser les prestations.

L'architecte de(s) squad(s) se distingue du rôle d'architecte solution assumé par un agent du ministère. Il est à prendre en sens 1.6 du CIGREF.